

DEMARCHE SYTÉMATIQUE D'ANALYSE DU RISQUE CHIMIQUE DANS LES ENTREPRISES DE PEINTURE.[◇]

Dr Pascal HEFTI

1. Objectifs

Il s'agissait d'une expérimentation pour savoir s'il était possible de repérer les CMR et de faire une approche du risque chimique dans les entreprises d'une manière centralisée et systématique au niveau d'un service de santé au travail,.

On désirait aussi apprécier la réponse des entreprises à une telle démarche.

Enfin, il s'agissait aussi de proposer un outil aux médecins du travail pour les aider dans leur approche de ce même risque chimique.

2. Matériel et méthodes

La coordination est faite par un médecin du travail. Les entreprises de 14 médecins volontaires sur trois secteurs d'activité (peintres bâtiment, imprimeries, garages) soit 232 entreprises sont systématiquement questionnées.

Une secrétaire est en charge de l'administratif : courriers et saisie des FdS, cette dernière étant validée dans un second temps par le médecin coordonnateur.

Le premier temps est la collecte des FdS (ou de la liste des produits utilisés avec les adresses Internet où l'on peut trouver les FdS) qui est centralisée elle aussi, avec, au moins quatre demandes écrites par entreprise.

L'analyse des FdS s'appuie premièrement, sur la méthodologie mise au point par la CRAM -PL et 8 services de santé au travail : la dangerosité du produit est estimée à partir du numéro des phrases de risque, et, en second, sur l'analyse des compositions (n° Cas) aidée par le logiciel.

La durée : environ 10 mois (premier courrier début avril 2008, troisième relance fin octobre)

Le nombre de FdS exploitées : 1877

Les peintres, dans l'étude, représentent 68 entreprises sur les 232. Le nombre de salariés par entreprise de peinture varie de 1 à 355.

3. Retours des entreprises

Ils sont classés en *inexploitables* et *exploitables*. Les premiers comprennent : les *pas de retour* (130, dont 42 peintres), les *retours incomplets*: (17, dont 5), les *retours inadéquats* comme des envois de fiches techniques, (13, dont 4), les *pas de produits utilisés* (3, dont1),

[◇] Dr Pascal HEFTI
ST 72, rue Arnold DOLMATESCH, 72000 Le MANS
p.hefti@st72.org

les *exploitables* comprennent les retours de *FdS seules* (49, dont 11), les *FdS plus quantités utilisées* : (13, dont 2).

	TOUS		PEINTRES	
	232	%	68	%
Inexploitables	163	70	52	76
Exploitable	62	27	13	19
Plus d'activité	7	3	3	5

La proportion des retours exploitables est un peu inférieure à celle obtenue dans une autre étude de ce type (33%), qui avait choisi des moyens de relance autre que le courrier (relance téléphonique).

Mais on note une grande dispersion du nombre de FdS revenues qui varie de 3 à 58.

4. Les CMR retrouvés

- peu nombreux : 11 produits différents, utilisés 13 fois dans 8 entreprises.
- avérés :
- pigments (jaune, orange) : 1
- possibles :
- dichlorométhane : 6
- toluène : 2
- bisphenol (80-05-7) : 1
- branched nonylphenol (84852-15-3) : 1
- le 2 butanone oxime (96-29-7) : classé cancérigène de troisième catégorie, souvent présent dans les peintures, mais dans des proportions le plus souvent inférieures au seuil entraînant le classement du produit en C3.
- Le 872-50-4 (N-méthylpyrrolidone), proposition de classement en T2 par l'INRS

5. Les solvants

Les peintures dites à l'eau contiennent encore souvent des solvants ce qui implique d'informer les chefs d'entreprises des risques encourus par les femmes enceintes.

6. Les résultats rendus aux entreprises

Le logiciel permet la production d'un tableau listant les produits de l'entreprise classés en fonction de leur dangerosité, cette dernière étant éventuellement commentée,

Ce tableau est, ensuite, intégré dans un document standard comprenant des données générales sur le risque chimique et les CMR, ainsi que des informations à visée préventive sur les dangers repérés lors de l'analyse des FdS. La rédaction de ce document ainsi que la restitution à l'employeur est faite par le médecin du travail de l'entreprise.

7. Critique de l'étude

- Le négatif :

Les deux principales faiblesses du travail sont à la fois la faible proportion des entreprises répondantes et l'énorme variabilité du nombre de FdS renvoyées. On peut en donner les explications suivantes. Premièrement, le temps et l'énergie nécessaires à ne serait-ce que réunir les FdS, aussi bien dans les entreprises artisanales, que dans les autres. En deuxième on peut penser au peu d'appropriation par les professionnels de la notion de santé/sécurité, particulièrement celle à long terme.

Il convient de trouver des moyens d'améliorer ces deux points car ils entachent la validité de ce qui est constaté que ce soit pour les CMR, pour le risque chimique (sur les 12 entreprises de peinture qui ont répondu 5 utilisent du dichlorométhane, 1 un autre décapant, mais 6 aucun décapant...).

- Le positif :

La démarche a montré sa faisabilité, elle permet de fournir aux entreprises des résultats standardisés et de nature médicale car elle utilise une approche plus fine que celles fondées uniquement sur les phrases de risque. Elle améliore le rendu des médecins du travail aux entreprises.

Elle a aussi montré l'inadéquation des FdS actuelles pour un traitement informatique : la saisie est une corvée. On peut rêver d'une FdS normalisée où les renseignements pertinents seraient disponibles informatiquement.

8. Conclusion

L'avenir d'une telle démarche centralisée systématique, dépend de l'amélioration et de l'appropriation de la méthodologie et de l'outil.

Il faut trouver les moyens de mieux toucher les entreprises afin que la collecte des FdS, première étape dont tout dépend, soit de meilleure qualité : plus grand nombre d'entreprises répondeuses et avec une meilleure fiabilité.

Il faut, aussi, intéresser les entreprises aux retours et voir ce qu'elles font des renseignements fournis.

Il s'agit aussi d'en évaluer l'intérêt pour les médecins du travail.

Il faut, enfin, s'approprier collectivement l'outil informatique (ou en prendre un autre) pour faire vivre la démarche.

Résumé

Cette communication donne les résultats d'une démarche centralisée systématique d'analyse du risque chimique dans les entreprises de peinture. Bien plus que les renseignements obtenus sur le risque chimique dans les entreprises de peinture, cette expérimentation pointe sur ce qu'il faut améliorer pour en faire une démarche efficace.

1. Il faut trouver les moyens de mieux toucher les entreprises afin que la collecte des FdS, première étape dont tout dépend soit de meilleure qualité : plus grand nombre d'entreprises répondeuses et avec une meilleure fiabilité. Actuellement moins de 30% des entreprises répondent quand on leur demande de fournir soit les fiches de données de sécurité soit, même, simplement la liste des produits qu'ils utilisent.
2. Il faut, aussi, intéresser les entreprises aux retours et voir ce qu'elles font des renseignements fournis.
3. Il s'agit d'en évaluer l'intérêt pour les médecins du travail.